

PROTECTION DES HABITATS FAUNIQUES

Selon un inventaire aérien réalisé par la Société de la Faune et des Parcs du Québec, le territoire de l'Île René-Levasseur est habité par l'orignal et non par le caribou forestier. Ce dernier se retrouve à l'extérieur de l'Île René-Levasseur.

Le maintien de l'habitat de l'orignal

L'Île René-Levasseur constitue un habitat naturel pour l'orignal. Ce dernier habite l'île en permanence et s'alimente aux abords du réservoir et dans la zone de marnage, là où pousse une strate arbustive adaptée à son alimentation. Un récent inventaire aérien a d'ailleurs permis d'identifier une forte densité d'originaux sur l'île, soit 1,5 individus au 10 km².



Concernée par cette particularité, la société Kruger a décidé, suite aux recommandations de la Société de la Faune et des Parcs du Québec et de la Table de concertation, d'adapter sa stratégie d'aménagement forestier sur le territoire de l'Île René-Levasseur pour contribuer au maintien de l'habitat de l'orignal. La stratégie élaborée pour l'ensemble de l'île est d'utiliser uniquement la coupe en mosaïque avec protection de la régénération. Cette méthode de récolte crée des zones de jeunes forêts adjacentes à des zones de forêts matures, ce qui est favorable à l'alimentation de l'orignal ainsi qu'à la préservation des paysages forestiers.

Le maintien de l'habitat du caribou des bois

Depuis 2000, la société Kruger participe à une étude visant à définir une stratégie d'aménagement compatible avec la protection des habitats du caribou forestier. Sur une base volontaire, Kruger a soustrait des interventions de récolte, près de 555 km² à l'intérieur de secteurs visés par son plan quinquennal d'aménagement forestier.



Pour protéger les habitats du caribou forestier, la stratégie déployée dans le cadre du futur plan de protection de cette espèce faunique est d'offrir des massifs de protection où les individus peuvent s'isoler afin de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (mise bas, rut, période hivernale). Ces massifs doivent de plus être reliés par un réseau de corridors offrant de l'obstruction latérale. L'étude en cours devrait permettre de dégager des orientations de protection et des modalités d'interventions facilitant la protection de l'habitat du caribou forestier sur l'ensemble du territoire québécois.